Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 059-265901223-20260625-26_045-BF

Délibération n° 26-045

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CAMBRAI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du
25 juin 2026

Secrétaire de séance
Mme Virginie WIART

Effectif en exercice : 17

Effectif présent : 13

Effectif votant : 15

L'an deux mille vingt-six, le 25 juin à 15 heures 00.
Le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni au lieu Ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Emeric FRANÇOIS.
En suite de convocation en date du 19 juin 2026

Etaient Présents :
Mr Emeric FRANÇOIS, Mme VERISSIMO TAVARES Alice, Mme MIRANDA MATOS Sylvia, Mr Samuel PETIT, Mme Carole BŒUF DUHOUX, Mme Virginie WIART, Mr Stéphane MAURICE, Mr Jean-Louis DELHAYE, Mme Chiaboa Micheline ABOA, Mr Didier PAIX, Mme Monique BOUQUIGNAUD, Mme Audrey LAROZAS, Mr François PERUS.

Absents, excusés ou représentés :
Mme Paloma GALLEGO (**donne procuration à M. PERUS François**), Mme Béatrice TRICART, Mr Sébastien BERQUIER (**donne procuration à M. PETIT Samuel),** Mme Caroline MERCIER.

Objet de la délibération
Budget supplémentaire 2026
Budget Principal du CCAS

Le présent budget supplémentaire est un ensemble de modifications qui correspond à la reprise du résultat de l'exercice 2025 soit :

- Un excédent de fonctionnement : 236 270,83 €
- Un déficit d'investissement : 39 404,38 €

Et à des dépenses et des recettes nouvelles ainsi que des régularisations reparties de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 059-265901223-20260625-26_045-BF

CCAS Budget Principal - Budget Supplémentaire 2026

FONCTIONNEMENT

Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
002	Déficit de fonctionnement reporté		002	Excédent de fonctionnement reporté	236 270,83
6188	Autres frais divers	50 000,00			
6251	Déplacements	50 000,00			
011	**Charges à caractère général**	**100 000,00**			
					-
64131	Rémunérations	119 130,77			
012	**Charges de personnel**	**119 130,77**			
	Versement vers équilibre des budgets annexes				
65736222	Raymond Gemez	17 140,06			
65	**Autres charges de gestion courante**	**17 140,06**			
Total dépenses de fonctionnement		**236 270,83**	**Total recettes de fonctionnement**		**236 270,83**

INVESTISSEMENT

Nature	Dépenses	Montant	Nature	Recettes	Montant
001	Déficit d'investissement	39 404,38	1068	Affectation de resultat	39 404,38
	Reports dépenses	4 890,99		Reports de recettes	573 533,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 687,88			
21	**Immobilisations corporelles**	**3 687,88**			
2313	Constructions	564 954,13			
23	**Immoblisations en cours**	**564 954,13**			
Total dépenses d'investissement		**573 533,00**	**Total recettes d'investissement**		**573 533,00**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les modifications pouvant être apportées au Budget.

Vu les inscriptions budgétaires du Budget Primitif 2026 au Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant qu'il est nécessaire de répondre à des besoins particuliers et imprévisibles,

Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'adopter le Budget Supplémentaire 2026 ci-annexé, relatif au Budget principal du Centre Communal d'Action Sociale.

Le conseil d'administration, **à l'unanimité**, après en avoir délibéré, approuve le présent Budget supplémentaire pour le budget principal du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour copie conforme,
Le Président,

Emeric FRANÇOIS.

Acte certifié exécutoire en vertu de l'article 2-1 de la Loi n° 82.623 du 22.07.82
Transmis à la Sous-Préfecture le :
Et publication ou notification du :